

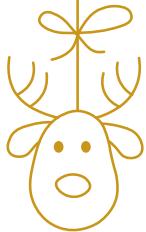


LA GAZETTE D'AGONGES



Bulletin Municipal - N°96 - Janvier 2026

Le mot du Maire



Une nouvelle année commence et comme le veut la tradition, il est de mise de se retrouver pour échanger ensemble nos vœux.

C'est ainsi que le Conseil Municipal, les Agents et moi-même, sommes heureux de vous convier pour la soirée des vœux de la municipalité

Le vendredi 16 janvier

à partir de 19 h 15, à la salle polyvalente

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette riche année pour la commune d'Agonges et d'évoquer cette nouvelle année dont une première échéance aura lieu en mars, avec les élections municipales.

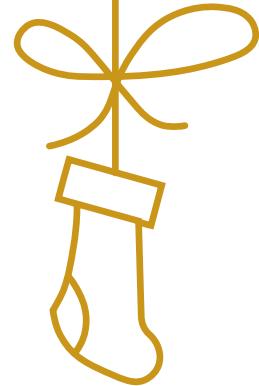
Entre temps, le recensement débutera prochainement et je vous demanderai de bien vouloir accueillir de la meilleure des façons notre agent recenseur, Dorothée MATHIAUD.

Bonne année à vous et rendez-vous le 16 janvier !

Elles le méritent savoureusement bien !

A l'initiative de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 03, de la Chambre de Commerce et d'Industrie 03 et de la Chambre d'Agriculture 03, **un concours de « la création-reprise »** fut organisé au cours de l'année 2025. Et c'est à l'occasion du Salon de l'Entrepreneur qui eut lieu à Athanor-Montluçon le 25 novembre, que **Klara, Dorine et Lisa** de l'Auberge d'Agonges se sont vu attribuer **un trophée**. Cette récompense, remise par le Crédit Agricole, est le fruit de la qualité des préparations et de l'accueil proposés.

L'abus de bonheur partagé est recommandé par les professionnels de santé... Prenez rendez-vous !



Procès-Verbal du Conseil Municipal (Extrait)

Passage au CFU (Compte Financier Unique)

Le CFU a pour objectif de :

- favoriser la transparence et la lisibilité financière,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en place du CFU.

Rappel : les conseils municipaux sont ouverts à tous.

Suppression de la structure CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le Conseil Municipal a délibéré sur la possibilité de supprimer la structure autonome CCAS (faible nombre d'opérations réalisées sur son budget systématiquement alimenté par le budget principal). Il approuve la **création d'une Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)**, composée des mêmes membres qu'actuellement. Elle aura pour missions d'organiser des manifestations festives pour les jeunes et les Aînés, d'assister et d'orienter les personnes vers les services sociaux spécifiques, d'apporter une aide financière lors des permanences confidentielles.

Contrat de Mr Paul BOIRE et de Mr Johan VIRMOUX

Le contrat de Mr Paul BOIRE arrive à échéance le 5 janvier 2026, celui de Mr Johan VIRMOUX arrive à échéance le 31 janvier 2026. Il faut organiser une procédure de recrutement après publication de vacances d'emplois.

Sous réserve de la procédure de recrutement, il est décidé :

- de renouveler le contrat de Mr Paul BOIRE, pour une durée de 3 ans, à compter du 6 janvier 2026,
- d'accepter la stagiairisation de Mr Johan VIRMOUX, à compter du 1^{er} février 2026.

Recrutement d'un Agent Recenseur

La commune va de nouveau être recensée entre le 15/01/2026 et le 14/02/2026. Il faut donc recruter un Agent Recenseur. **Mme Dorothée MATHIAUD** a proposé sa candidature. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour recruter Mme Dorothée MATHIAUD en tant qu'adjoint administratif, échelon 1, pour une durée de 124 h, soit 17 jours.

Divers

Le CCAS organisera le repas des Aînés le samedi 22 novembre, 12 h à l'auberge et le Noël des enfants le samedi 13 décembre, 15 h, salle des fêtes.

Avenir de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Des candidatures ont été déposées auprès d'Elodie TOUITOU, assistante de coordination du Pôle Petite Enfance de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais.

Le projet « **Le Cocon des Papillons** » de Mme VERNAUDON et de Mme NIGRON a retenu l'attention et Mr le Maire propose à l'assemblée de l'approver. Vote à l'unanimité pour la reprise de la MAM, sous réserve des formalités administratives.

Avenant à la convention signée entre la Commune et la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais visant à créer un groupement de commandes en lien avec la mission de sobriété énergétique

Cet avenant vise à élargir l'objet du groupement afin de permettre aux communes qui le souhaitent d'engager la phase opérationnelle des projets de développement des énergies renouvelables sous maîtrise publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'avenant à la convention.

Divers Les vœux du Maire

La cérémonie de vœux à la population aura lieu **le vendredi 16 janvier 2026 à 19 h**, salle polyvalente.

ENOE

Une réunion a eu lieu, fin novembre, concernant le projet d'installation de panneaux photovoltaïques **sur des terres agricoles**.

La Commune ainsi que la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais considérant qu'il ne s'agit pas, dans ce projet, de terres impropre à l'agriculture s'opposent à cette réalisation.

Le cimetière

Mr SEVE donne des informations sur le travail entrepris pour remettre à jour les dossiers concernant le cimetière : plan du cimetière, reprise des concessions, règlement intérieur (à valider lors du prochain conseil). Un travail colossal a été mené pour classer, répertorier les sépultures et les concessions par nom, par emplacement.

Informations pratiques

Etat civil

Naissance et Mariage : Néant

Décès :

Mme Marie-Madeleine DARLAK, le 27 novembre 2025.

Mr le Maire et les Membres du Conseil Municipal présentent leurs condoléances à la famille

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les permanences du CCAS se tiennent **en toute discréction** dans les locaux de la mairie, une fois par mois, **le vendredi de 14 à 15h**. En cas de problèmes nécessitant une réponse urgente, vous pouvez contacter la mairie et nous prendrons RDV avec vous.

Voici les dates pour les prochains mois :

Vendredi 23 Janvier 2026 - Vendredi 20 Février 2026 - Vendredi 20 Mars 2026 - Vendredi 24 Avril 2026

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des permanences!

Missions Noël pour le CCAS

En cette fin d'année, l'équipe du CCAS a fait différentes propositions :

- **aux aînés**

→ sortie culturelle : visite guidée du CNCS (Centre National du Costume de Scène) à Moulins

→ des cadeaux de fin d'année avec, au choix, distribution de colis gourmands, de bouquets de fleurs ou de repas à l'auberge du village.

Quarante et une personnes ont participé au déjeuner. Excellent repas, joie des retrouvailles, rires et partages... Ce fut un beau moment de convivialité qui a fait oublier, pendant quelques heures les petits maux liés à l'âge.



Photo du repas des aînés



Photo de la distribution des cadeaux

- **aux enfants (0-6 ans) et aux jeunes (7-17 ans)**

En attendant la venue du Père Noël, deux animatrices du Centre Social L'escale à Souvigny, Clara et Maud ont proposé des jeux et animations aux plus jeunes. Tout était au rendez-vous : le joli sapin chargé de décos, le Père Noël et sa hotte remplie de cadeaux, le goûter préparé par l'équipe...

Tout cela a contribué à faire de cette après-midi récréative un joyeux moment.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) intervient à Agonges, de 9 h à 11 h 30, salle des associations :

-le mardi 6 et le mercredi 7 Janvier 2026

-le lundi 16 et le mardi 17 Mars 2026

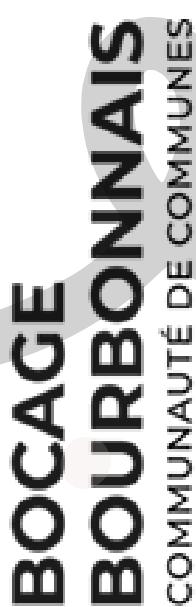
Informations diverses

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (CCBB)



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



Calendrier des permanences à Agonges (14 H – 17 H)

– mardi 6 janvier 2026 - mardi 3 février 2026 - mardi 3 mars 2026 – mardi 7 avril 2026.

Les rendez-vous sont à prendre auprès des agents France Services au 07 61 29 66 97.

Infos COM'COM'

Lors du dernier Conseil Communautaire du 15 décembre 2025, l'assemblée décide de soutenir les motions suivantes :

Motion relative à la ligne ferroviaire Bordeaux Lyon Massif Central

Vu le courrier communiqué par l'AMFO3 (Association des Maires de l'Allier) relatif au tracé Bordeaux-Lyon,

-Considérant que le nouveau tracé exclurait les gares étapes historiques du Massif Central au profit de la région parisienne et notamment trois gares de l'Allier (Montluçon-Gannat-Saint-Germain-des-Fossés),

-Considérant le manque d'investissements sur la ligne historique,

-Considérant les besoins de notre département en infrastructures de mobilité vertes et durables afin d'attirer, maintenir et accueillir de nouvelles populations,

-Considérant l'absence d'équité territoriale de la part de l'Etat et son inertie pour contribuer au désenclavement de nos territoires, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide se joindre à l'AMFO3 afin de faire part de son opposition au projet du nouveau tracé de la ligne ferroviaire Bordeaux-Lyon.

Motion de soutien aux agriculteurs relative aux interventions de l'Etat et à la stratégie de gestion de la situation sanitaire de la Dermatose Nodulaire Contagieuse

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

-Exprime son soutien à l'ensemble des éleveurs concernés sur l'ensemble du territoire national,

-S'inquiète de la portée des interventions de l'Etat comme en Ariège et dans le Doubs, tout en exprimant sa préoccupation quant au recours à des moyens coercitifs importants dans des situations agricoles sensibles,

-Demande l'ouverture d'une réévaluation des protocoles d'abattage, afin de garantir leur transparence, leur proportionnalité et leur stricte justification sanitaire,

-Appelle l'Etat et toutes les parties prenantes au dialogue, à la concertation et à la recherche de solutions alternatives à privilégier systématiquement avant toute mesure d'exécution forcée, mesure d'exécution forcée devant faire sens, être comprise et admise par tous, proportionnelle et proportionnée, s'appuyant sur l'expertise scientifique,

-Demande à ce que le gouvernement négocie les protocoles sanitaires avec les pays importateurs sur la question du statut « indemne » dans les accords commerciaux afin que la vaccination systématique ne soit pas une entrave commerciale pour une partie des éleveurs bovins,

-Demande une révision du calcul d'indemnisation des cheptels et de l'exploitant afin que ce dernier soit en adéquation avec ce qui a été perdu et compense dignement chaque exploitant agricole, y compris la recomposition des cheptels suités, tout en prenant en compte le préjudice moral et social et la prise en charge de l'ensemble des charges afférentes, préventives comme curatives, dont la désinfection,

-Appelle l'Etat à renforcer, d'une manière générale, la défense des éleveurs français au niveau européen, en veillant à la cohérence entre exigences sanitaires, concurrence internationale et accords commerciaux et, de fait, dénonce la potentielle ratification des accords UE-MERCOSUR.

Le Centre Social « L'Escale » à Souvigny



Une association où c'est possible.

Quelques dates à retenir

- Dimanche 18 janvier, à 15 h, église de Meillers : concert d'hiver par « Les Chants d'Issards »
- Vendredi 23 janvier : soirée à l'Escale, pour les parents, sur la charge mentale,
- Mardi 27 février : soirée Karaoké à l'Escale.

Informations diverses sur Agonges

Le recensement

Le recensement à Agonges aura lieu entre le 2 janvier et le 25 Février. Mme Dorothée MATHIAUD a été recrutée pour la mission de Agent Recenseur. Merci de lui faire le meilleur accueil.

Petit rappel aux Séniors

Vous avez été informés d'une action du Département de l'Allier concernant la sécurité routière pour les séniors. Il s'agit simplement d'une mise à jour, durant 2h, d'informations au niveau du code de la route. Cette action peut avoir lieu à Agonges s'il y a un minimum de 15 personnes inscrites.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes organise une soirée tartiflette le 21 Février 2026 à la salle des fêtes.

- 18 euros le repas avec charcuterie salade et dessert
- 10 euros pour les moins de 10 ans



Infos et réservations auprès d'Alain Méthenier au 0685354906 ou 0470439551

Le mot du Foot (par Benoît JUGE, président)

La première partie de saison s'est bien déroulée. En effet, sur 9 journées de championnat (D5 poule B), les Agongeois l'ont emporté 4 fois, ont été défait 3 fois et ont partagé les points 2 fois. 22 buts marqués pour 11 encaissés, ce qui les classe 2e meilleure défense.

N'hésitez pas à venir les encourager la 2e partie de la saison ! Ils auront besoin de vous !!

Côté festif, le retour de la soirée moules-frites a été un succès. Plus de 115 convives sont venus se régaler et faire la fête. Merci encore à tous !

La tournée des calendriers a débuté le vendredi 19 décembre et n'est pas encore achevée. En effet, les routes de Couzon, Franchesse, de l'UTC et du château de l'Augère n'ont pas pu être faites par manque de calendriers. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément, nous ne vous oubliions pas !

Les personnes du club qui se présenteront à votre domicile, porteront obligatoirement un vêtement du club et/ou seront présents sur la photo.

Toute personne intéressée par le club peut prendre contact avec le président à l'adresse mail suivante : benjuge@hotmail.fr

Les licenciés dirigeants et joueurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Résultats du Foot

19/10/2025 : AS Gipcy B/US Agonges.....	0/2
26/10/2025 : US Agonges/FC Souvigny C.....	7/0
09/11/2025 : US Agonges/FR Pouzy B.....	1/1
30/11/2025 : US Agonges/US St Sornin.....	3/1
07/12/2025 : US Agonges/Beaune d'Allier.....	1/3
14/12/2025 : US Agonges/ES Cressanges.....	1/1
21/12/2025 : AS Murat/US Agonges.....	4/2

Coupe

12/10/2025 : US Agonges/Marcillat Pionsat.....	0/7
--	-----

Les Joyeux Bouffons d'Gonges ont fixé leurs représentations théâtrales les 1er et 13 Juin 2026.